

Le camp de regroupement de Calais : retours sur une violence

PAR LES INVITÉS DE MEDIAPART
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 26 JUIN 2015

L'anthropologue spécialiste de l'exil et des camps, **Michel Agier** (1) propose une analyse sur ce qui se passe actuellement à Calais. « *Les associations de citoyens bénévoles sont en train de se faire déloger du dispositif qui se met en place. On est maintenant dans une logique de type humanitaire-sécuritaire où ces associations ne trouvent plus leur place, ni ne savent comment donner sens à ce qu'elles font ou voudraient continuer à faire.* »

« Bidonville d'État », « New jungle », « Sangatte sans toit », « Ghetto Cazeneuve » : les manières de nommer sont importantes, certes, mais c'est d'abord le lieu lui-même qui interpelle. Invité à voir et commenter ce qui se passe à Calais, en regard d'une expérience de plusieurs années de recherches sur les camps dans le monde (camps de réfugiés, camps de déplacés internes, campements de migrants), j'ai rencontré pendant deux jours plusieurs personnes parmi les intervenants du monde associatif, du « centre Jules Ferry », et parmi les migrants. Ce que j'ai ramené de cette visite est la proposition d'un regard décentré sur l'ensemble de la situation, sur *ce qui se passe* là en ce moment, et un constat. Celui-ci peut tenir en quelques mots : *ce qui se passe aujourd'hui à Calais est la mise en place d'un camp de regroupement sécuritaire-humanitaire sous le contrôle de l'État. Une mise à l'écart violente. Une immobilisation d'étrangers en mouvement. Une séparation des migrants et de la ville.*

La complexité de cette situation est à la fois juridique, politique, logistique, et humaine ; elle est en constante évolution. J'essaierai de la décrire et de proposer quelques commentaires.

Des expulsions - un regroupement forcé - un enfermement dehors

La fermeture très médiatisée en 2002 du centre de la Croix-Rouge de Sangatte par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, devait mettre un terme à une visibilité acquise par le « hangar de Sangatte » qui

dérangeait l'image lissée d'un pays démocratique. La fermeture du lieu et l'expulsion des étrangers qui l'occupaient, préparaient aussi ce qui s'institua cinq années plus tard, avec l'élection présidentielle de Nicolas Sarkozy, comme un nationalisme identitaire et une xénophobie par le haut, au plus haut niveau de l'État. Officiellement et systématiquement repoussés et rendus « invisibles », les migrants en transit, et parfois en errance, dans cette région se sont régulièrement regroupés dans des campements informels de petites tailles, ou dans des squats, au sein ou autour des principales villes et notamment de Calais. Le campement des migrants afghans de cette ville, ouvert en 2002, fut détruit en octobre 2009. Au cours de ses sept années d'existence, cette « jungle » aux abords de Calais a pu parfois atteindre jusqu'à 600 occupants, ce qui représente un nombre très important pour ce genre d'occupation : un refuge comme il en existe des milliers dans le monde, créé par les migrants eux-mêmes de la même manière qu'on « ouvre » un squat. Ce sont des campements urbains où l'on se regroupe faute d'asile, en occupant les interstices de la ville – quais, parcs, squares, terrains vagues, immeubles vacants ou abandonnés. Ces lieux de refuge ont pu trouver à Calais comme dans les petites villes proches, des **soutiens solidaires de la part des voisins**. Près d'une dizaine de campements ont existé entre Calais et Dunkerque, les uns restant précaires alors que d'autres ont pu faire l'objet d'un soin donné par les habitants, et parfois par les mairies. En témoignent les associations formées en solidarité avec les migrants, comme Terre d'errance dans le village de Norrent-Fontes, un village dont on entend le nom très loin sur les routes des migrants - comme un repère fiable sur les trajets dangereux de l'exil. À Calais, les campements et squats de la ville ont été des lieux de grande précarité, mais ils faisaient aussi l'objet d'une solidarité de la part des habitants : distributions de repas, d'habits, de chaussures, soins médicaux, informations et aides concrètes sur les procédures administratives, apprentissages linguistiques, etc. Se sont ainsi constituées une vingtaine d'associations

(ou de sections locales d'associations nationales) regroupées ensuite dans la « Plateforme de Services aux Migrants ».

Le nouvel emplacement créé en avril dernier semble être la troisième occurrence du même camp après Sangatte et la « jungle » de Calais. Mais il n'en est rien. Si le hangar de Sangatte (1999-2002) était un camp de transit géré par la Croix rouge, si la « jungle » (2002-2009) était un campement-refuge créé et géré par les migrants, c'est un camp de regroupement sous contrôle de l'État qui est en train de se mettre en place. En agrégeant certaines des associations locales au projet de « translation » (terme officiel), en les incitant à aider la sous-préfecture à organiser l'évacuation des migrants des campements et squats et leur transfert, sous le chantage qu'à défaut de cette collaboration, les autorités seraient « contraintes » d'employer la force, l'État a fait d'une pierre deux coups. D'une part, il a réalisé sans heurts apparents l'évacuation des squats et campements de Calais et le regroupement des migrants dans un espace situé à l'écart, à sept kilomètres de la ville. D'autre part, il a jeté le **trouble dans le milieu associatif**, qui s'est trouvé piégé par l'opération, et s'interroge sur l'avenir de son action. Parce qu'elles ne voulaient pas se couper de la réalité, ne pas perdre la main et rester solidaires des migrants, parce que Calais est une ville-frontière qui a depuis toujours l'habitude du passage des migrants et de leur accompagnement, elles ont voulu que le « déménagement » se fasse dans les meilleures conditions, sans conflit. L'opération d'euphémisation dans laquelle elles se sont trouvées embarquées ne leur laissait guère le choix. Mais ce fut bien, au fond, une opération gouvernementale de « pacification » par le déguerpissement urbain et l'encampement des migrants. Les conditions sanitaires étaient au départ celles du pire bidonville, d'où le nom, pleinement justifié, de « bidonville d'État » qui a été donné par les associations, maintenant davantage critiques contre l'opération et ses conséquences. La mise en place de deux points d'eau et de huit toilettes chimiques sur un espace de 18 hectares et pour plus de 3 000 personnes, ne change pas fondamentalement la logistique précaire du lieu.

En attendant, 3 000 personnes sont bloquées là, bientôt 5 000 d'après ce qu'annoncent certains responsables associatifs. C'est bien, j'y reviens, un *camp de regroupement* si on le replace dans la logique globale des camps. Les camps de regroupement consistent, dans le dispositif des camps en général et notamment en Afrique, à réunir des populations plus ou moins nombreuses de déplacées internes ou réfugiées initialement établies près des villages ou dispersées dans les villes, pour les conduire, parfois par camions entiers, et pas toujours avec leur accord, vers des camps où opèrent des administrations nationales ou internationales, ainsi que des organisations non gouvernementales ou des entreprises privées. Des raisons d'ordre logistique sont généralement mises en avant (travailler à plus grande échelle, plus efficacement, plus professionnellement), mais le camp de regroupement existe aussi pour faciliter les opérations de triage et de contrôle des personnes selon leur statut juridique, leur nationalité, leur âge, sexe, situation familiale, etc. L'opération est simultanément sécuritaire et humanitaire. Cet éclairage peut aider à comprendre ce qu'il se passe en ce moment dans le camp de regroupement de Calais.

« Circulez, y'a rien à voir » : séparer les migrants de la ville

Les associations de citoyens bénévoles sont en train de se faire déloger du dispositif qui se met en place. On est maintenant dans une logique de type humanitaire-sécuritaire où ces associations ne trouvent plus leur place, ni ne savent comment donner sens à ce qu'elles font ou voudraient continuer à faire. Elles ne réussissent plus à distribuer du pain, de la nourriture, amener des vêtements, parler avec ceux des migrants que les bénévoles connaissent déjà, parce qu'il y a beaucoup trop de monde, parce que la foule même des migrants devient effrayante pour les personnes âgées ou les jeunes mères de famille qui viennent là avec leurs enfants pour faire et enseigner les actes de solidarité, et se trouvent désespérées. Leur propre marginalisation est le signe du passage d'une solidarité de citoyens quelconques à un dispositif technique dont le langage politique est « Circulez, on s'en occupe, y a rien à voir ». L'entreprise « Vie

active » qui gère pour la préfecture le centre de service Jules Ferry (4 douches pour 3000 personnes à raison de 4 minutes par personne, distribution de repas une fois par jour, etc.) recrute maintenant du personnel de service en CDD (un contingent de trente places offertes mi-juin). Nous avons pu voir un jeune homme se présenter à l'embauche, muni de son diplôme d'auxiliaire de vie, quelque peu perplexe face au portail fermé où s'agglutinaient une cinquantaine de migrants ou plus, attendant l'heure de la douche. Il finit par se faire reconnaître d'un employé qui le fit entrer. Contrôlée par des agents de service munis de leur gilet orange et de leur talkie-walkie, l'entrée sécurisée n'est guère accueillante pour les bénévoles des associations. Ceux-ci voient leur manière de travailler contestée par les responsables de l'entreprise gestionnaire, parce qu'ils ne sont pas ponctuels, pas rapides, pas assez professionnels en général. Les bénévoles des associations eux-mêmes sont excédés, se sentent rejetés, certains renonçant à achever l'intervention pour laquelle ils étaient venus, puis renonçant à revenir là.

Ajoutons que sur les trois voies qui longent l'espace du camp dans son ensemble, des voitures de police circulent en permanence. L'un des bords est l'autoroute qui conduit vers le port, sur lequel un haut grillage est en construction (une barrière existe déjà de l'autre côté de l'autoroute). C'est là que la police interpelle tous ceux qui sortent du camp et s'approchent de la route, pour les mener en centre de rétention.

Des ONG professionnelles humanitaires sont tentées d'intervenir dans un dispositif qu'elles « reconnaissent » pour avoir vu des choses similaires ailleurs, dans les pays du Sud et où elles se sentent les plus compétentes. Et l'on peut penser qu'en effet la scène sécuritaire qui se met en place à travers le regroupement et l'encampement de tous les migrants qui passent par là, se verrait bien augmentée d'un volet humanitaire. Ce dernier rendrait la mise à l'écart plus « acceptable » aux yeux des citoyens d'un pays démocratique selon le principe de la politique de l'indifférence.

La violence est ce qui domine la situation. Il y a quelques semaines, la leader du Front National, Marine Le Pen, avait répondu à une question d'un journaliste à propos de la « crise migratoire » et des morts en Méditerranée avec ces mots : « D'abord il faut arrêter de leur dire 'Welcome' ». La forme-camp qui se met en œuvre en ce moment à Calais correspond à cette injonction xénophobe, elle est compatible avec la fermeture des frontières. Il y a de ce point de vue un rapprochement à faire avec l'espace d'entre les frontières italo-françaises, à Vintimille, où sont confinés depuis plusieurs jours des migrants arrêtés sur leur parcours et regroupés là, dans ce qu'on appelait autrefois le « no man's land » et qui s'avère être une frontière dense, un « full of men's land ». De même, le camp de Calais fait fonction de frontière dans le même contexte. De plus en plus, la difficulté et bientôt l'impossibilité d'en sortir sont manifestes. D'abord par l'éloignement de la ville, puis par la séparation d'avec les citoyens solidaires, puis avec la présence active de la police dans son pourtour, et maintenant par les expéditions violentes de certains groupes d'extrême droite contre les migrants pouvant apparaître en ville. L'étau se resserre.

Questions

Qu'est-il possible de faire ? Déjà, le fait étant accompli, la suppression pure et simple du camp, c'est-à-dire sa destruction, poserait de nouveaux problèmes et enclencheraient de nouvelles violences. Deux pistes me semblent cependant mériter l'attention.

D'une part, la moitié des encampés de Calais pourraient en sortir tout de suite si l'on procédait aux régularisations rapides du genre de celle que l'OFPRA (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides) a faite pour les demandeurs d'asile érythréens au début du mois de juin. Beaucoup d'Érythréens non enregistrés à ce moment-là, des Soudanais du Sud ou du Darfour qui auraient autant de légitimité qu'eux à recevoir l'asile, d'autres Africains en errance depuis tant d'années qu'ils n'ont plus où « retourner » dans des conditions vivables, une partie au moins des Syriens, des Kurdes, une partie peut-

être des « vieux » exilés afghans : l'OFPRA pourrait arriver sans mal à 50% de la population du camp régularisable de suite. Ainsi légalisées, ces personnes pourraient circuler librement, et auraient droit à des aides et cadres d'accueil plus humaines et dignes.

D'autre part, il est vital pour combattre l'enfermement du lieu qu'il soit de plus en plus ouvert et transformé par la venue des journalistes, des associations de Calais et d'ailleurs, des étudiants, des élus. Ces visites peuvent rétablir la relation avec les migrants confinés là. « Ouvrir » le camp - et ainsi le faire disparaître comme lieu d'enfermement - c'est d'abord permettre à ses occupants d'en sortir en toute sécurité, c'est y aller et faire connaître ce qui s'y passe, y organiser des événements qui impliquent les habitants de la ville autant que les migrants, et ainsi créer un lien entre le camp et la ville. Mais cela, c'est déjà l'histoire des lieux de mise à l'écart en général. Bienvenue dans le monde des camps !

Le 12 juin, Philippe Wannesson que j'ai interviewé pour m'aider à comprendre la situation du camp de Calais, a voulu m'interviewer à son tour, à chaud. Voir [ici](#).

(1) Michel Agier est anthropologue (IRD et EHESS). Il étudie depuis de nombreuses années les déplacements et la formation des lieux de l'exil. Sur les thèmes concernés par le camp de Calais, il a notamment publié *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire* (Flammarion, 2008), *Je me suis réfugié là. Bords de routes en exil* (avec S. Prestianni, éditions Donner Lieu, 2011), *Paris refuge. Habiter les interstices* (avec F. Bouillon, C. Girola, S. Kassa et A.-C. Vallet, éditions du croquant, 2011), *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto* (Payot & Rivages, 2013) et *Un monde de camps* (sous sa direction, avec la collaboration de Clara Lecadet, La Découverte, 2014).